

Présents

1. PETR : Gérard MASSIP, Laurence BRULE, Baptiste LAURENT
2. BE SGEvT : Nancy OLIVETO, Adrien SOLACROUP
3. CD31 appui technique : Catherine POLI
4. Président CU : Gérard CAPBLANQUET
5. CU : Pierre LAGARRIGUE, Bernard TISSEIRE, Pierre VIEL

Objet : 3^{ème} atelier d'évaluation : Trame Verte et Bleue, Agriculture, Paysage

La réunion s'est déroulée en deux parties :

- Présentation POWERPOINT sur l'évaluation du SCoT en vigueur sur les thématiques citées ci-dessus.
- Présentation de deux outils TEREVAL pour la suite : Pressions agricole, Trame verte et bleue

1 Evaluation du SCoT actuel

L'évaluation est présentée selon une trame qui sera gardée pour toutes les thématiques :

- Présentation des indicateurs présents dans le SCoT en vigueur et devenir de ces indicateurs
- Indicateurs de profils pour la thématique
- Trame évaluative avec les objectifs stratégiques affichés par le SCoT en vigueur, les questions évaluatives s'y rapportant et les indicateurs stratégiques pour y répondre
- Présentation de chaque indicateur stratégique
- Analyse synthétique par question évaluatives
- Evaluation partagée avec les élus sur les questions évaluatives de la thématique

1.1 Trame verte et bleue

Présentation de la thématique TVB avec un focus supplémentaire sur la prise en compte du SRCE. Le SRCE Midi-Pyrénées ayant été approuvé après l'approbation du SCoT Sud Toulousain certains écarts sont constatés et devront faire l'objet d'une étude attentive dans le cadre d'une révision. Il s'agit :

- Des espaces inondations de niveau 3 de la CIZI
- Des corridors ouverts de plaine et de la trame agricole comme support de biodiversité

Par ailleurs, d'autres données d'entrées devront être prise en compte comme l'inventaire des Zones Humides de la Haute-Garonne, les servitudes d'utilité publique lié à la création de la réserve régionale Confluence Ariège, la mise à jour de la cartographie cours d'eau engagée...

Il a été mis en évidence la nécessité d'évaluer le SCoT sur les deux aspects :

- Evaluation des effets du SCoT par l'analyse globale du territoire (via les indicateurs stratégiques)

- Evaluation de la mise en œuvre du SCoT via le suivi des PLU et la capitalisation des connaissances lors de l'avis rendu par le PETR sur les PLU.

Gérard Capblanquet s'inquiète des moyens nécessaires pour le suivi PLU. Celui-ci pourrait être facilité le plus possible et automatisé par exemple par une demande d'envoi de données informatiques normalisés (format SIG du CNIG par exemple pour les données graphiques des PLU).

Il est aussi proposé de fournir aux collectivités en charge d'élaboration des PLU une liste pour définir les points techniques facilitant la vérification de la compatibilité du PLU avec le SCoT.

D'autant plus que les PLU vont devoir eux aussi évaluer leurs propres documents. Il y aurait donc tout intérêt à mutualiser cette évaluation avec le SCoT. Le PETR pourrait proposer des outils d'aide aux collectivités en charge des documents d'urbanisme (outil TEREvAI, méthode de calcul d'indicateurs...) et harmoniser des indicateurs de suivi qui seraient homogènes et mutualisés avec ceux du suivi du SCoT.

Gérard Massip fait remarquer que le SCoT doit se projeter dans l'avenir en coopérant de manière plus forte avec les EPCI qui seront à moyen ou long terme compétentes en matière de PLU.

L'évaluation partagée a montré la difficulté à donner une « note » sur une thématique d'autant plus sur celle de la trame verte et bleue. La difficulté vient aussi des limites qui sont données par les bases de données des indicateurs :

- Mises à jour de la base de données des PLU numérisés
- Deuxième version inexistante du mode d'occupation du sol qui ne permet pas d'avoir une évolution dans le temps
- Numérisation forcément très précise de la TVB du DOO dans le traitement informatique des cartographies alors qu'il y a une adaptation possible au niveau des PLU dans les communes

A la première question :

« L'évolution des modes d'occupation du sol observée permet-elle de préserver les fonctionnalités de la trame verte et bleue définie par le SCoT? »

Les élus n'ont pas pu se prononcer vu la difficulté d'évaluer la « préservation de la fonctionnalité » et des limites des bases de données des indicateurs. Il ne semble pas possible de se prononcer sur cette question.

A la deuxième question :

« Les documents d'urbanisme prennent-ils en compte les délimitations de la TVB du SCoT ? »

Les élus souhaitent différencier l'approche selon qu'ils s'agissent de PLU SCoT compatibles ou non. Plutôt une note positive pour les premiers et une note négative pour les seconds.

Ce point met en avant la nécessité d'accompagner les PLU vers une mise en compatibilité avec le SCoT. Les élus mettent néanmoins en avant les coûts qu'une révision de PLU engendre pour les communes.

Les élus ont fait remonter l'ambiguïté de la question, à savoir si on se situe du point de vue quantitatif ou qualitatif.

1.2 Agricole

L'objectif stratégique le plus important du SCoT pour l'agriculture s'articule autour de la diminution de la consommation de l'espace. Ce point n'a pas été évalué dans cet atelier. Un atelier spécifique pour synthétiser la consommation de l'espace est prévu en novembre.

La grille pour évaluer le diagnostic agricole selon la P 20 a été présentée.

Gérard Capblanquet rappelle qu'il ne faut pas charger trop les demandes pour ne pas augmenter les coûts des PLU pour les communes.

1.3 Paysage

L'approche a été très rapide car les indicateurs proviennent du suivi des PLU. La question a été soulevée pour automatiser au maximum le suivi dans les PLU par exemple sur les cônes de vue, pourrait-on demander à ce que le pictogramme soit dessiné sur la couche SIG afin d'avoir un suivi facilité dans l'analyse des PLU ?

2 Présentation des deux outils TEREvAL

2.1 Outil pression agricole

Il est noté la nécessité d'approfondir la question agricole sur le prochain SCoT et de l'aborder aussi bien du point de vue spatiale et consommation de l'espace que du point de vue économique.

Il sera indispensable de « mouiller » les acteurs professionnels.

L'outil a pour objectif de sélectionner les espaces agricoles sous pression selon les critères suivants :

- pression artificialisation sur les zones U
- pression artificialisation sur les zones AU
- pression artificialisation sur les infrastructures du transport

Cet outil est utile pour focaliser l'attention sur les zones sur lesquelles l'espace agricole est sous pression et qu'il faut regarder de plus près. On ne peut pas déduire de conclusion par un chiffre sur le carreau. En effet un carreau avec une pression élevée par son zonage en AU peut être un carreau à basculer pour la consommation foncière alors qu'un autre à forte pression à cause de la proximité d'une infrastructure routière devra être protégé.

Cet outil pourrait être une aide dans le porter à connaissance apporté aux PLU pour les études, et notamment en amont des diagnostics agricoles pour zoomer sur les espaces à investiguer en priorité.

2.2 Outil TVB

L'outil distingue 5 sous trames :

- milieux boisés
- milieu ouvert et cultivés
- milieux bocagers
- milieux aquatiques
- milieux humides

Par sous trame, il calcule une note d'enjeu issue d'une note de valeur et d'une note de pression.

L'outil étant basé sur l'analyse de photos satellitaires permet d'avoir une évolution du territoire régulière.

Gérard Capblanquet met en avant la difficulté et l'enjeu de rendre ces outils traductibles et accessibles à tous.

La séance est levée. La prochaine réunion de la commission d'urbanisme est prévue **le jeudi 30 novembre** après midi sur la **consommation de l'espace** :

- Synthèse de la consommation de l'espace et évaluation partagée sur cette thématique centrale du SCoT
- Présentation des outils TEREVAL pour cette thématique : Enveloppe urbaine, centralité